



Compte rendu de séance Conseil Municipal du 6 décembre 2022

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire le **SIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX**, salle Morel, après convocation légale, à **18h**, sous la présidence de Madame Magali DUVERNOIS, Maire.

Etaient présents :

Magali DUVERNOIS, Maire, Sylvie VALLAT, Milène LABREUCHE, Christel CHARION, Francis BOUILLET, Mathieu MOINE, Sébastien TRUCHOT, adjoints, Pascal BAU, Claire BOURGAU, Claude DODIN, Melissa UNLU, Driss HAJAM, Pascale ZEBBICHE, Nathalie PHILIPPE, Dominique LINOZZI, Armelle TEMEN, Jean-Louis BERTOCCHI, Louis BAUDREY, Josiane SANSEIGNE, Nathalie NOIROT, conseillers municipaux.

Etaient absents représentés :

Mohammed FAIK a donné procuration à Pascal BAU
Christian POUX a donné procuration à Sébastien TRUCHOT

Absent :

Michel AMPS

Participait à la séance :

Florine LACROIX, cabinet du Maire

Madame le Maire a ouvert la séance et constaté que le quorum était atteint.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le conseil. Sylvie VALLAT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire donne lecture d'une décision prise en vertu de la délégation du conseil municipal depuis la dernière réunion.

- Décision 2022-05 : Logement 2 rue du Puits, résiliation du bail signé avec M. et Mme MANIAS Michel.

Question 2022-67 - Administration – Approbation du compte-rendu de la séance du 12.10.2022

Madame le Maire demande d'approuver le compte-rendu de la séance du 12 octobre 2022.

Le compte rendu de la séance du 12 octobre 2022 est approuvé à l'**UNANIMITE**.

Question 2022-68 – Rapport 2021 sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau et de l'Assainissement collectif et non collectif (Déchets et Transports)

La commune est destinataire du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2021. Ce rapport a été présenté le 29 septembre 2022 en Conseil d'Agglomération de Pays de Montbéliard Agglomération.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Question- 2022-69 – Bois – Tarifs bois de chauffage 2022-2023

Considérant le coût du façonnage, du débardage et de la livraison à domicile, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix du stère livré à domicile à 52 € TTC et, s'il reste des stères non vendus, de céder au prix de 38 € TTC le stère (non débardé, non livré à domicile)

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-70 – Bois – Assiette et destination des coupes de bois -exercice 2023

Il est demandé au Conseil Municipal comme chaque année, de délibérer sur l'assiette des coupes.

L'O.N.F. propose au Conseil Municipal :

1- Assiette des coupes pour l'exercice 2023

Parcelles	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume de la coupe (m3)
14_r	RS (régénération secondaire)	3.8	180 m3

Coupes périodiques prévues par l'aménagement et reportées en raison de la crise sanitaire et commerciale :

Parcelles	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume de la coupe (m3)
6_a2	AMEL	3.8	228 m3
12a1	E2	3.79	75M3

2- Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes :

2-1 – Cas général : Vente des feuillus en bloc façonné (parcelle 14)

2-2 – Vente simple de gré à gré : Vente des chablis en bloc et façonnés

2-3 – Destination du produit des coupes de la parcelle 14r en bord de route (pas de diamètre maximum).

Madame le Maire soumet au Conseil municipal la proposition de l'ONF.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-71 Finances- Activités jeunesse 2023 - Proposition de budget des Francas du Doubs

Les Francas du Doubs nous ont présenté le budget prévisionnel 2023 de l'accueil de loisirs d'Exincourt.

La participation prévisionnelle prévue s'élève à 172 589.00 €.

Il est proposé d'autoriser Mme le Maire à signer la proposition budgétaire 2023.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-72 Culture- Accès à la bibliothèque - Gratuité

La municipalité accorde une grande importance à la culture et souhaite la promouvoir en permettant à tous l'accès gratuit à la bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2023.

La bibliothèque accueille aujourd'hui une vingtaine d'abonnés extérieurs à la commune, Mme le Maire propose de leur appliquer également cette gratuité.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette décision.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-73 -Finances-Tarifs 2023

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023.

1. Tarifs cantine

Depuis plusieurs mois nous faisons face à une augmentation généralisée des prix. Aussi nos fournisseurs ont réactualisé le prix du repas. La municipalité tient cependant à ne pas augmenter les tarifs de la cantine pour les enfants afin de ne pas pénaliser les familles.

En revanche le prix du repas pour le personnel communal et les enseignants est fixé à 4.15 €.

2. Participation aux frais d'entretien des salles de la Mairie

UTILISATEURS	SALLE 2	SALLE 3
Sociétés locales	Gratuit	Gratuit
Sociétés extérieures	22.00 €	10.50
Particuliers d'EXINCOURT	72.80 €	21.60 €
Particuliers extérieurs	103.00	43.80
Partis politiques, syndicats, remise médaille travail, formation du personnel d'entreprises s'installant à EXINCOURT	Gratuit	Gratuit
Collectivités ou institutions partenaires de la commune	Gratuit	Gratuit

3. Participation aux frais de fonctionnement de la salle André AUGÉ

	Sociétés d'Exincourt	Sociétés extérieures
Salle (config. sport) y compris chambre froide et bar (le week-end) tables et chaises	1 ^{ère} utilisation gratuite* 250 € à partir de la 2 ^{ème} utilisation	500.00
Parquet	45.00	86.40 €
Podium	gratuit	31.90 €
Nettoyage	65.00 € (gratuit si réalisé par l'association)	124.75 € obligatoire
Cuisine (vaisselle comprise hors casse)	45.00 €	97.90 €
Chauffage : Il est recouvré sur la base de 290 kW par heure. Le relevé de la consommation se fait par lecture du compteur avant et après la mise à disposition. Le prix du kWh est calculé sur le prix moyen annuel facturé par le fournisseur.		
Autres prestations	Elles sont facturées en fonction des heures passées par le personnel communal.	

* Et gratuité valable lorsque les bénéfices sont intégralement reversés à une association caritative.

La réparation des éventuelles dégradations incombe à l'occupant à qui sera adressée la facture correspondante. Dans le cas de perte des clés, compte tenu de leur coût élevé, ce dernier sera supporté par le locataire qui le réglera en même temps que sa participation aux frais d'entretien.

4. Participation aux frais de fonctionnement de la salle des fêtes (Centre René Morel)

UTILISATEUR	1 jour de semaine		1 week-end (ou un jour férié et la veille)	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Exincourtois (domiciliés ou imposables à Exincourt)	203.00 €	167.20 €	443.00 €	393.00 €
Particuliers et associations extérieurs à Exincourt	350.00 €	320.00 €	850.00 €	800.00 €

UTILISATEUR	1 jour de semaine ou 1 week-end			
	Première utilisation		A partir de la deuxième utilisation	
	Octobre à Avril	Mai à septembre	Octobre à Avril	Mai à septembre
Associations exincourtoises (*)	162.00 €	112.00 €	Prix Exincourtois	
Membres du personnel				
Membres du bureau du Comité des fêtes (*)				
Conseillers municipaux (1 fois au cours du mandat) puis prix Exincourtois				

(*) après 1 an de présence dans la structure

Le coût de la vaisselle cassée ou manquante sera facturé en sus, le cas échéant, sachant que les tarifs appliqués seront communiqués à l'occupant au moment où il réservera la salle.

A noter que le prix de la vaisselle fixé par délibération du Conseil Municipal du 18/11/1994 est actualisé chaque année (prix coûtant des articles).

Le Maire s'autorise le droit d'accepter ou non la location de la salle René Morel.

5. Participation aux frais de fonctionnement des salles de lutte, Brodbeck et entraînement René Morel par les structures et associations autres que les associations d'Exincourt

- 50,00 € la journée (hormis les conventions)

6. Concessions cimetières, columbarium et caverne

CONCESSIONS TRENTENAIRES			
CIMETIERE	Simple	Double	Triple
Chailles et Tête	76.00 €	152.05 €	228.05 €
Concession enfant	50.70 €	---	---
Achat columbarium et caverne	817.85 €		
Renouvellement columbarium et caverne	76.00 €		

CONCESSIONS CINQUANTENAIRES			
CIMETIERE	Simple	Double	Triple
Chailles et Tête	126.70 €	253.40 €	380.10 €
Concession enfant	76.00 €	---	---
Achat columbarium et caverne	1 335.95 €		
Renouvellement columbarium et caverne	126.70 €		

-o-O-o-

COMMUNE D'EXINCOURT

Compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2022

7. Bibliothèque

Abonnement (Exincourtois et personnes extérieures)	Gratuit
Pénalités de retard	Un rappel puis 10.00 €

8. Primes : Noces et médailles :

Noces d'or (50 ans)	115.00 €
Noces de diamant (60 ans)	150.00 €
Noces de palissandre (65 ans)	162.00 €
Noces de platine (70 ans)	180.00 €
Médaille de la famille	90.00 €

9. Prestations des services communaux

9.1. Salage sur demande des sociétés : 92.00 € / l'intervention

Il est précisé que le déneigement de la voirie communale reste la priorité.

9.2. Mise à disposition d'une benne pour évacuation de branchages : 150 € par dépôt

9.3. Taux horaires personnel et engins de chantiers

Personnel administratif (*)	25.00 €
Personnel technique (*)	25.00 €
Poids lourds	50.00 €
Véhicule léger	20.00 €
Véhicule utilitaire	25.00 €
Tracto-pelle	70.00 €
Autres matériel	Prix de location

(*) Les tarifs du personnel sont majorés (x 2) pour des heures de nuits, week-end et jours fériés.

9.4. Frais de capture des animaux en divagation

OBJET	MONTANT
Frais de capture de l'animal et / ou recherche du propriétaire, l'animal lui étant restitué après présentation des certificats de vaccinations	88.60 €
Frais de capture et de conduite de l'animal à la fourrière : - dans l'hypothèse où le propriétaire ne serait pas retrouvé dès la capture de l'animal - en cas de récidive	105.70 € 161.50 €
Frais qui s'ajoutent à l'une des formules ci-dessus : - frais d'exams vétérinaires dans l'hypothèse où le propriétaire ou le gardien de l'animal ayant mordu ou griffé, refuserait de lui faire subir les exams réglementaires - utilisation d'un fusil hypodermique	Tarifs appliqués sur facture du vétérinaire

10. Vacations funéraires : 20.00 €

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-74 – Finances-Versement subventions avant BP 2023

Mme Le Maire propose au conseil municipal de verser, avant le vote du Budget Primitif 2023, une partie de la subvention octroyée annuellement :

- au C.C.A.S 40 000 €
- à l'Harmonie Municipale 19 700 €
- au Comité des Fêtes 500 € (assurances+ adhésions)

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**

Question- 2022-75 - Finances – Admissions en non-valeur des créances éteintes

Le Maire présente au conseil municipal l'état des créances irrécouvrables transmises par le percepteur et concernant une créance éteinte pour un montant de : 1 149.10 €.

L'extinction de la créance a été prononcée dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (Nom du redevable : A la bonne heure TLPE 2020).
La créance éteinte s'impose à la Commune et au Trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Il est demandé au Conseil Municipal l'admission en non-valeur de la créance éteinte.

L'admission en non-valeur est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-76 – Subventions voyages scolaires - Modification des règles d'attribution

Les subventions octroyées pour les voyages scolaires sont fixées à 30 % du montant restant à la charge des familles et versées directement aux établissements scolaires.

Il est proposé au Conseil Municipal de déterminer un montant maximal de subvention par enfant et de fixer ce montant à 50 €.

La proposition est approuvée par **18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS**.

Question- 2022-77 – Urbanisme- Achat parcelles terrains Impasse des Graverots

Par délibération 2020-05 en date du 28 février 2020 le Conseil Municipal autorisait Mme le Maire à faire l'acquisition de parcelles de terrain Impasse des Graverots en vue d'engager les travaux nécessaires de réfection des enrobés, des eaux usées et des eaux pluviales.

Les propriétaires concernés se sont engagés à rétrocéder à l'euro symbolique la partie de leur terrain qui empiète sur la voirie :

Nom	Prénom	Adresse	Section Parcelle	Surface
HAMRIOUI	Lyazid	17 rue des Mines	AN 110 En indivision	623 m2
SAHINBAY	Serafettin	2 Impasse des Graverots		
SAHINBAY	Sener	2 A Impasse des Graverots		
ERARD	Jean-François	17 b rue des Mines		
ERARD	Jean-Pierre	4 Impasse des Graverots		
BERTHON	Charlène	6 Impasse des Graverots		
LATOUCHE	Jean	11 Impasse des Graverots		
Consorts VANDAELE		9 Impasse des Graverots	AN 103	83.50m2
DAHMANI	Mounir	7 Impasse des Graverots	AN 104	80 m2
DEMIRBAG	Selahattin	5 Impasse des Graverots	AN 105	79 m2

-o-O-o-

COMMUNE D'EXINCOURT

Compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2022

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à poursuivre les démarches d'acquisition des terrains, notamment auprès du notaire pour la signature des actes nécessaires.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-78 – Urbanisme - Achat terrain Impasse des Graverots

En vue de la mise en place d'un espace pour les O.M. et afin de permettre le retournement du camion il y a lieu d'acheter une parcelle de terrain Impasse des Graverots. Monsieur JOLY propriétaire de ce terrain est d'accord de nous céder une partie de la parcelle AN 213 située 3 Impasse des Graverots portant plus précisément sur 320 m² de cour (hormis les garages fermés) au tarif de 4 000 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents concernant cette acquisition de terrain.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-79- Personnel – Création et suppression de poste

Suite au recrutement d'un agent sur le poste d'un emploi vacant, il convient de supprimer un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe et de créer un poste d'adjoint technique (35h) à partir de ce jour.

Le Maire demande la modification du tableau des emplois

Nombre de poste	Création/Suppression	Grade	Nbr d'heures hebdomadaire
1	Suppression	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35 h
1	Création	Adjoint technique	35h

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ces demandes.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-80 – Finances – Décision modificative

L'acquisition à l'euro symbolique du terrain de Mme AUBRIOT Christine, cadastré AM9, situé à l'entrée de la rue du Mont et d'une surface de 7m², implique des opérations d'ordre au chapitre 041 (en dépenses et en recettes), un mandat au compte 2111 et un titre au compte 1328.

A cet effet, les virements de crédits suivants sont proposés :

Section	Chapitre	Libellé	Montant
Dépenses investissement	020	Dépenses imprévues	-1250
	2111/041	Opérations patrimoniales	+1250
Section	Chapitre	Libellé	Montant
Recettes investissement	165	Dépôts et cautionnements reçus	-1250
	1328/041	Opérations patrimoniales	+1250

Madame le Maire demande au conseil municipal de valider ce virement de crédit.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

Question- 2022-81 – Administration – Modification du règlement intérieur de la salle MOREL

Afin de ne pas nommer un agent en particulier dans le règlement intérieur de la salle MOREL, il est proposé une modification de l'article 4 de ce règlement intérieur.

La phrase « Il convient de contacter Madame Isabelle GIRAUD à l'adresse s.morel.exincourt@gmail.com au minimum 8 jours avant la date de réservation... » est remplacée par « Il convient de nous contacter à l'adresse s.morel.exincourt@gmail.com au minimum 8 jours avant la date de réservation... »

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la modification de l'article 4 du règlement intérieur de la salle MOREL. Ce règlement fera l'objet d'un affichage et d'une information aux utilisateurs de cette salle.

Cette proposition est approuvée à l'**UNANIMITE**.

DIVERS

Dates à retenir :

- Concert de l'Harmonie Salle A. Augé : dimanche 11 décembre 2022 à 16 h 00
- Vœux du Maire : vendredi 6 janvier 2023
- Réunion publique 1^{er} février 2023 18 h salle René Morel : rétrospective + point sur la REOMI (redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative) + perspective
- Tournoi de Lutte : 4 février 2023

Dates des prochains Conseils Municipaux :

- 28 février 2023
- 4 avril 2023
- 3 juillet 2023
- 3 octobre 2023
- 5 décembre 2023
- Madame le Maire apporte des précisions sur les dysfonctionnements de l'éclairage public. En effet, certaines rues ne s'allument plus d'autres restent allumées car la programmation par l'entreprise BAUMGARTNER est en cours. De plus nous sommes dans l'attente de programmeurs. Il est demandé à chacun de signaler en mairie d'éventuels problèmes.
- Madame le Maire rappelle les augmentations de prix passés et à venir. En effet, les prix de l'électricité et du gaz ont connu une augmentation cette année et pour 2023 le prix de l'électricité sera encore multiplié par 3. Aussi comme vous le savez le prix des assurances pour les employés et passé de 24 000 € à 38 000 €, enfin les fournisseurs pour la restauration scolaire ont augmenté leurs tarifs de 10 %. C'est l'année des augmentations !
- La municipalité a souhaité anticiper ces augmentations avec l'adoption d'un plan de sobriété qui nous permet déjà d'économiser près de 40 % grâce à l'extinction de l'éclairage public.
- Monsieur Louis BAUDREY demande pourquoi les primes pour les maisons fleuries ont été supprimées. Mme le Maire précise que la commission Environnement travaille sur un nouveau projet incluant les potagers, les plantes peu consommatrices en eau afin de prendre en considération les nouvelles problématiques concernant les ressources en eau.
- Madame le Maire informe qu'une réunion sous l'égide de l'Etat a eu lieu entre le Département et la Commune au sujet des routes départementales. S'agissant de la RD 437 le Département s'est engagé à prendre en charge l'amélioration de la sécurité. Aussi, des vitesses très importantes ont été constatées sur la RD 34 C. Le Département étudie la meilleure solution afin de réduire la vitesse. Des contrôles inopinés des motards de Besançon ont déjà eu lieu et ont permis de verbaliser 5 personnes en 30 minutes. D'autres contrôles sont prévus. Madame le Maire précise qu'il y a une réelle prise en compte par l'Etat de ses demandes. Suite à ce

-o-o-o-

COMMUNE D'EXINCOURT

Compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2022

nouveau dispositif, Mme Claire BOURGAU, a constaté une amélioration au niveau de la fréquentation du parking de la société Connexion.

- Francis Bouillet informe que le Département souhaite inciter les automobilistes à emprunter l'autoroute au lieu de traverser la commune. Madame le Maire précise que lors de la réunion entre la commune et les services du Département il a été envisagé l'installation de zones 30 et de radars.
- Madame Josiane SANSEIGNE, souhaite avoir un organigramme des services et un trombinoscope. Madame le Maire approuve et dit qu'ils seront transmis.
- Mme Nathalie NOIROT a lu dans la presse que 80 élèves de la Petite Hollande seraient scolarisés au Collège d'Etupes et demande donc à Madame le Maire sa position au CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale). Madame le Maire précise qu'il s'agit en réalité d'une vingtaine d'élèves du secteur « Bouilloche » et que le collège d'Etupes n'est actuellement pas le plus surchargé de PMA. Ce dispositif permettrait une mixité à l'école ce qui est une bonne chose.
- Madame le Maire souhaite de très belles fêtes de fin d'année à tout le Conseil Municipal.

La séance est levée à 18 h 55.

-o-o-o-

COMMUNE D'EXINCOURT

Compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 2022